



# Danse Modern'Jazz 2019-2020

Madame, Monsieur,

Les ateliers danse Modern'Jazz 2019-2020 débuteront à partir du mardi 17 septembre 2019.

## Date à noter dès le début d'année :

Le spectacle de fin d'année des petits se déroulera le samedi 16 mai 2020, en salle Pastorale.

Le Tremplin Jazz se déroulera le dimanche 7 juin 2020 à 15h00 et à 19h00, au Sémaphore.

Pour le bon déroulement des ateliers de danse, merci de respecter les points suivants :

Les danseurs doivent obligatoirement se présenter en cours à l'heure, avec une tenue de danse adaptée, imposée par le professeur :

- **les cheveux attachés et le visage dégagé** (Anouchka et Solène ne fourniront plus les élastiques en cas d'oubli !)
- **un justaucorps, un shorty et un collant SANS PIEDS**
- **pour tous les cours à partir du Cycle 1 A des pédilles chairs,**
- **un justaucorps Capezio couleur chair, sur le site internet Dance Direct,** pour tous les cycles à partir du Cycle 2 C
- Les chewing-gums sont interdits, ainsi que le vernis à ongles sur les pieds qui laisse des traces sur le sol.

**A partir du 4 novembre 2019, date de retour des vacances scolaires, les danseurs n'ayant pas la tenue adaptée pourront être refusés en cours.**

## Vente et commande de tenues de danse

Pour faciliter l'acquisition de la tenue adéquate, la boutique Coppélia (22 rue Pizay à Lyon 1<sup>er</sup> - tél : 04 78 27 23 61) se déplacera à Irigny, cette enseigne propose des produits de qualité, fabriqués en France et vous propose un tarif préférentiel.

- Mercredi 25 septembre 2019 devant la salle de danse Lacroix de 11h00 à 18h30.
- Lundi 7 octobre 2019 devant la salle de danse Lacroix de 16h00 à 19h00.

Pour un ordre d'idée, voici les tarifs pratiqués :

Justaucorps moins de 12 ans : 28 € / adultes : 35 €

Justaucorps avec jupette intégrée moins de 12 ans : 36 € / adultes : 43 €

Collants enfants 10 € / adultes 15 €

Pédilles : 18 €

Shorty : 15 €

**RAPPEL** : Nous vous invitons à lire attentivement le règlement concernant les vestiaires, qui se trouve dans l'entrée de la salle de danse. Nous vous rappelons qu'il est important d'observer la plus grande discrétion lors des intercours, le vestiaire étant situé dans l'enceinte même de la salle de danse. Que l'on soit enfant ou adulte, danseur ou parent, il est interdit de parler une fois franchie la porte de la salle de danse ! Merci de respecter le travail et la concentration de tous les élèves.

En vous souhaitant une belle année, nous restons à votre disposition pour tout complément d'information,  
Anouchka, Solène et l'équipe de la Maison de la Tour.